



Présentation du territoire de la Provence verte

Décembre 2018

Rédaction : Philippe LANGEVIN

Introduction :

Le projet ICTHUS (*Initiatives Coopératives de Territoire pour Humaniser et Unifier les Solidarités*) est une recherche action conduite sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et celui de la Communauté de Communes Provence-Verdon, qui regroupent 43 communes et accueillent 110 000 habitants, à l'ouest du département du Var.

Cette recherche a pour but de créer un réseau de solidarité entre les nombreuses initiatives conduites sur cet espace pour accompagner la partie de la population la plus précaire afin de lui permettre de vivre dignement.

Conduite par l'association Provence Verte-Solidarités, membre de l'Union Diaconale du Var, et le Secours Catholique, elle relève de la diaconie, qui désigne la façon dont sont animées et coordonnées les diverses initiatives des communautés chrétiennes au service des plus pauvres et des plus fragiles.

Un premier état des lieux de données sociales, que vous trouverez dans les pages qui suivent, a été réalisé par Philippe LANGEVIN, Universitaire expert dans les démarches participatives et l'étude de la précarité, et Président de l'ARDL PACA (Association Régionale pour le Développement Local).

Une série de rencontres avec les institutions, les acteurs de la solidarité et de la diaconie locale est aussi en cours de réalisation, cumulée à l'implication de personnes précaires amenées à témoigner de leurs situations (groupes de paroles).

L'ensemble de ces contributions permettra de disposer d'une connaissance approfondie de la situation sociale de ce territoire, de repérer les initiatives porteuses de sens et de tisser un réseau de solidarité.

Les 26 et 27 octobre 2019, au sanctuaire Notre Dame de Grâces de Cotignac, et dans le cadre des 400 jours de Jubilé, des Rencontres diaconales permettront à tous ces acteurs et aux pauvres eux-mêmes de se retrouver pour partager leurs histoires de vie et imaginer la suite.

Provence Verte Solidarités

Association déclarée Loi de 1901 — Membre de l'Union Diaconale du Var

148 avenue Frédéric Mistral, 83170 Brignoles — provenceverte.solidarites@gmail.com — www.provence-verte-solidarites.fr

Table des matières

Chapitre 1 : Le territoire de la Provence Verte	3
Chapitre 2 : La Provence Verte, un territoire de contrastes	7
1 - Un territoire de petites communes et de villages de faible densité	8
2 - La population augmente deux fois plus vite que dans le département du Var sur la période 2010-2015	9
3 - Des emplois inégalement répartis	9
4 - Un revenu médian plus faible qu'au niveau départemental	10
5 - Une forte part des ménages non imposés à l'impôts sur le revenu à Brignoles, Barjols et Carcès	11
6 - Un taux de pauvreté élevé	11
7 - Une part élevée des allocataires du RSA dans 5 communes de plus de 2 000 habitants	12
8 - Des aides au logement conséquentes à Brignoles et Barjols	13
9 - Moins de familles monoparentales qu'au niveau départemental	13
10 - 30% de la population de plus de 16 ans non scolarisés n'a aucun diplôme ou le seul BEPC	13
Chapitre 3 : La pauvreté en milieu rural	15
1 - La pauvreté mesurée	16
1 - La pauvreté augmente partout	16
2 - La pauvreté monétaire est celle des ménages aux très faibles ressources	16
3 - L'accès à l'emploi est le premier facteur pour sortir de la pauvreté	17
4 - La qualification est la condition première de l'accès à l'emploi	17
6 - L'extrême pauvreté des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Brignoles	18
7 - Le RSA ne permet pas de sortir de la pauvreté.	18
2 - Les invisibles des statistiques	19
1 - Les pauvres parmi les pauvres : les gens de rien	19
2 - Les personnes qui vivent grâce au soutien familial	19
3 - Les personnes hébergées en collectivité	19
4 - Les invisibles	19
5 - Les dépenses contraintes réduisent le « reste à vivre »	20
6 - La pauvreté en conditions de vie	20

Chapitre 1 : Le territoire de la Provence Verte

Le territoire d'étude n'a pas de réalité administrative. Il correspondait en partie au pays de la Provence verte, établi comme territoire de projet dans le cadre de la loi Voynet de 1999 sous forme associative. Il était composé de 39 communes accueillant 104 000 habitants. Mais les pays ont été supprimés dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, remplacé par des syndicats mixtes. Ce territoire a été transformé en syndicat mixte en 2014 invité à s'engager dans un contrat régional d'équilibre territorial, ce qu'il a refusé de faire. Il comprenait à son origine 4 communautés de communes : Comté de Provence, Val d'Issole, Sainte-Baume-Mont Aurélien et Provence-Verdon.

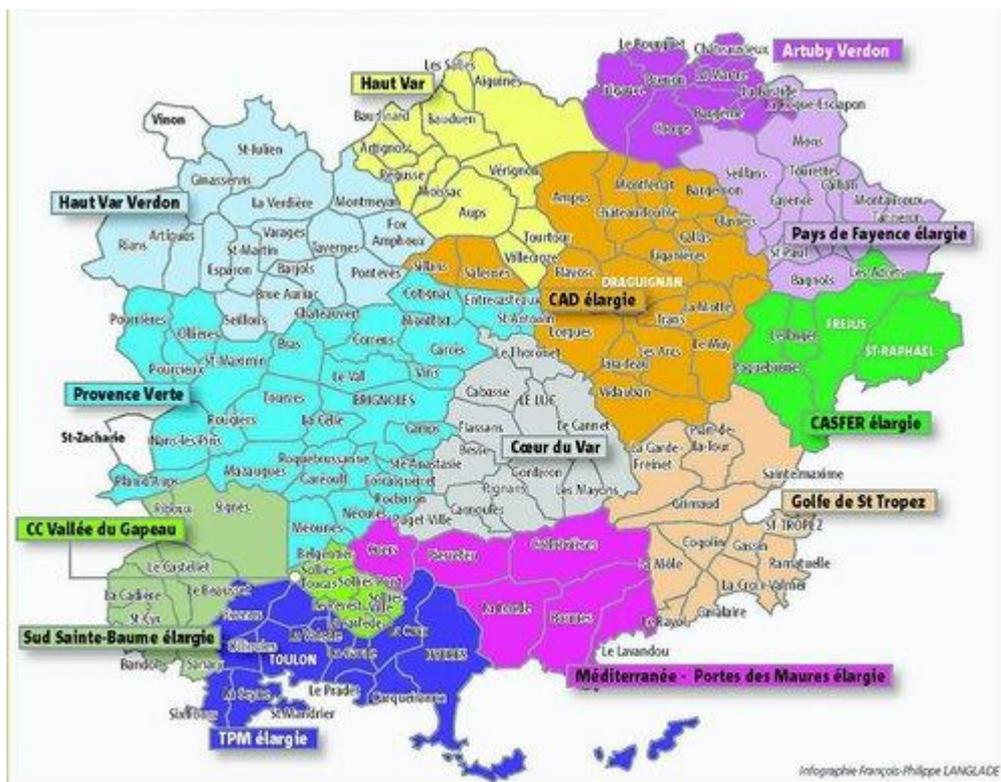
Pays de la Provence verte



Un nouveau découpage intercommunal a été arrêté par le préfet du Var le 29 mars 2016. Si les limites de la communauté de communes Provence-Verdon (15 communes et 21 425 habitants en 2012) constituée en 2014 par fusion des communautés de communes Provence d'Argens en Verdon (10 communes hors Bras) et Verdon Mont Major (5 communes) n'ont pas été modifiées, 3 communautés de communes ont été fusionnées (Sainte-Baume-Mont Aurélien, Comté de Provence et Val d'Issole) pour constituer la communauté d'agglomération Provence Verte effective au 1^{er} janvier 2017.

Provence Verte Solidarités

Le nouvelle carte de l'intercommunalité dans le Var

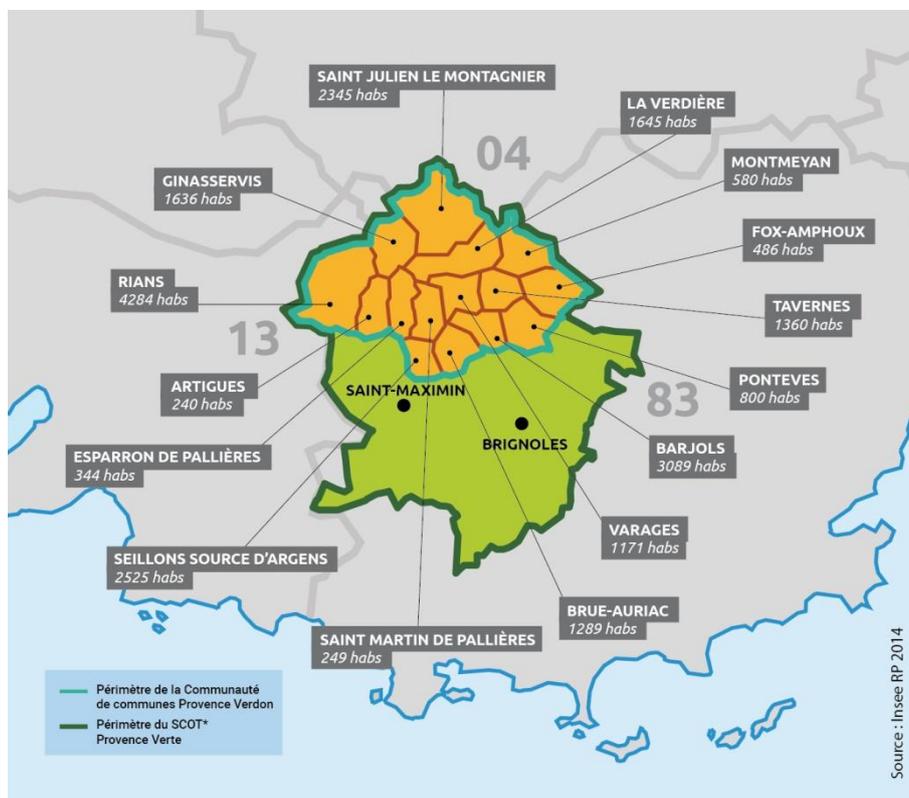


Le territoire d'étude comprend ces deux communautés. La communauté de communes Haut-Var Verdon qui s'appelle communauté de communes Provence-Verdon et rassemble 15 communes et 22 057 habitants. La communauté d'agglomération Provence Verte regroupe 28 communes et 96 752 habitants.

CA Provence verte	96 752	CC Provence en Verdon	22 057
Brignoles	17 093	Rians	4 254
St Maximin la Ste Baume	16 037	Barjols	3 051
Garéoult	5 369	Seillons Source d'Argens	2 513
Pourrières	5 000	St Julien le Montagnier	2 367
Tourves	4 973	Ginasservis	1 709
Rocbaron	4 806	La Verdière	1 622
Nans les Pins	4 276	Tavernes	1 383
Le Val	4 275	Brue-Auriac	1 322
Carcès	3 463	Varages	1 168
Forcalqueiret	2 813	Pontevès	786
Bras	2 675	Montmeyan	571
Néoules	2 651	Fox-Amphoux	475
La Roquebrussanne	2 540	Esparron de Pallières	345
Cotignac	2 254	St Martin de Pallières	248
Méounes-les-Montrieux	2 152	Artigues	243
Plan d'Aups	2 067		
Camps la Source	1 851		

Provence Verte Solidarités

Ste Anastasie	1 667
Rougiers	1 623
Pourcieux	1 503
La Celle	1 433
Montfort / Argens	1 311
Entrecasteaux	1 105
Vins/Carami	1 001
Correns	893
Mazaugues	887
Ollières	630
Châteauvert	145



Cet espace ne correspond pas au territoire du SCOT Provence verte dont les communes de Saint-Julien, La Verdrière, Ginasservis et Rians ne font pas partie.

SCOT Provence verte



Il reprend en partie les territoires Varois que le Conseil Départemental avait défini pour la mise en œuvre de ses politiques territoriales mais abandonnés depuis (Provence Verte et Haut-Var Verdon).



Provence Verte Solidarités

Association déclarée Loi de 1901 — Membre de l'Union Diaconale du Var

148 avenue Frédéric Mistral, 83170 Brignoles — provenceverte.solidarites@gmail.com — www.provence-verte-solidarites.fr

Chapitre 2 : La Provence Verte, un territoire de contrastes

Le territoire de la Provence verte, tel qu'il est défini par le périmètre de Provence Verte Solidarités, est un espace rural du moyen Var qui regroupe 43 communes représentant 119 000 habitants soit 11,3% de la population du Var sur 26% de sa superficie. Très largement couvert de forêts et de vignobles, il bénéficie de l'environnement exceptionnel de vastes espaces naturels, d'un climat favorable et d'un patrimoine de qualité. Ce territoire est au cœur de la région Provence- Alpes Côte d'Azur, à proximité des grandes villes du littoral ouvert dans partie nord vers les Alpes de Haute-Provence et frontalier à l'ouest avec les Bouches du Rhône. Il est traversé de part en part dans sa partie sud par l'autoroute A8

Le territoire d'étude est une zone périurbaine rurale sous l'influence de grandes villes proches. La partie ouest est sous l'influence de Marseille et d'Aix, la partie sud sous celle de Toulon, la partie nord sous celle de Manosque. Ce pôle résidentiel bénéficie d'une forte croissance démographique imputable à un solde migratoire élevé d'actifs et de retraités à la recherche d'un cadre de vie de qualité. Les deux tiers des échanges migratoires se font avec d'autres communes des Bouches du Rhône, des Alpes de Haute-Provence et le reste du Var.

Cette attractivité du territoire retarde le vieillissement de la population par l'arrivée d'actifs et de familles. Les habitants sont plus jeunes que dans le reste du département notamment dans les zones périurbaines qui entourent la plupart des communes. Néanmoins, la population de la partie nord, plus isolée et moins attractive, est plus âgée dans un processus national consécutif à la réduction du taux de natalité et de mortalité. L'habitat pavillonnaire est le plus répandu, au détriment de paysages qui font l'identité de cet espace. Les résidences secondaires représentent 30% des logements dans la communauté de commune Provence Verdon et 20% dans la communauté d'agglomération du pays de la Provence verte.

Le revenu médian et les écarts entre les plus riches et les plus pauvres sont du même niveau qu'au niveau du département de Var. Il existe néanmoins des différences notables entre les communes qui seront présentées plus loin. Tous les indicateurs révèlent une situation sociale particulièrement difficile dans les communes de Barjols, Brignoles, Carcès et Cotignac.

Cette économie résidentielle offre la majorité de ses emplois dans les secteurs de la santé, de l'action sociale, du commerce et l'administration publique où les emplois peu qualifiés sont nombreux. Le tourisme est une activité majeure qui bénéficie d'un cadre de vie favorable, de vastes espaces forestiers et d'un patrimoine de qualité (le pays a été labellisé pays d'art et d'histoire en 2004). L'agriculture se maintient par l'oléiculture et la viticulture avec trois appellations contrôlées : Côtes de Provence, Côtes de Provence Sainte-Victoire et Côteaux Varois en Provence. La moitié des actifs travaillent hors du périmètre, ce qui engendre d'importants déplacements domicile-travail

1 - Un territoire de petites communes et de villages de faible densité

Cet espace de 1 604 Km² est celui de 43 communes, souvent de petite taille, réparties entre les deux intercommunalités : la communauté d'agglomération Provence Verte (28) et la communauté de communes Provence-Verdon (15).

La partie nord du territoire est un immense espace peu dense (34 h/Km²), avec de vastes zones naturelles et forestières. La partie sud, traversée par l'autoroute A8, est plus urbanisée mais aussi peu dense (102 h/Km²) si on compare cette donnée avec la densité du Var (176 h/Km²).

La population est un peu plus jeune que celle du département du Var. Les plus de 60 ans représentent 27,5% des habitants de la Provence verte et 30,1% de Provence-Verdon (31,4% dans le Var).

Deux communes proches de taille comparable, Brignoles (17 093 h) et Saint-Maximin (16 037h) dominent l'armature urbaine et concentrent 28% de la population du territoire. 18 ont entre 2 000 et 5 000 habitants. Ce sont de petites villes. Les autres communes sont des villages en position géographique contrastée dans des environnements favorables à proximité d'espaces naturels de qualité.

Au nord de petites communes souvent difficiles d'accès marquent le paysage : Saint-Julien (2 367h), Ginasservis (1 709 h), la Verdière (1622 h). Montmeyan (571 h) bénéficie de sa position sur la D 13. Entre Rians (4 254 h) et Fox-Amphoux (475h) le long des routes départementales 561 et 32, des villages de caractère ponctuent une très belle route touristique : Esparron (345 h), Saint-Martin-de-Pallières (248 h), Varages (1 168 h) Tavernes (1 383h). Entre Barjols (3 051h), et Saint-Maximin (16 037 h) reliés par la D 560, Brue-Auriac (1 322 h), Seillons-Source-d'Argens (2 513 h) et, à proximité Bras (2 675 h) ont des images de cartes postales. A l'est de la D 554 Châteauvert (145 h), Correns (893 h), Montfort sur Argens (1 311 h), Carcès (3 463 h) et Entrecasteaux (1 105 h) forment un arc de cercle au sud de Cotignac (2 254 h).

Mais l'essentiel du potentiel démographique du territoire est dans sa partie sud, à proximité de l'autoroute A 8. Pourrières (5 000 h), Pourcieux (1 503 h), Ollières (630 h) annoncent Saint-Maximin (16 037 h). Autour de Brignoles (17 093 h), un chapelet de petites villes de part et d'autre de l'autoroute relève de la même agglomération : Le Val (4 275h), Vins-sur-Caramy (1 001 h), Camps la Source (1 851 h) et la Celle (1 433 h) entourent la première ville du territoire. Plus au sud et à droite de la D 43 Sainte-Anastasie (1 667 h), Forcalqueiret (2 813 h) et Rocbaron (4 806 h) se rapprochent de l'autoroute A 57.

Au sud de l'autoroute A 8, Tourves (4 973 h) sur la N7 entre Saint-Maximin et Brignoles est la petite ville la plus peuplée, alors que Rougiers (1 623h), Nans-les-Pins (4 276 h) et Plan d'Aups 2 067h) sont tournées vers Aubagne et Marseille. Quelques petits villages et petites villes forestières sont relativement isolés entre le massif de la Sainte-Baume et le bois de Garéoult : Mazaugues (887 h), La Roquebrussanne 2 540 h), Garéoult (5 369 h), Néoules (2 651 h) et Méounes (2 152 h) bordent vers le sud le territoire d'étude.

2 - La population augmente deux fois plus vite que dans le département du Var sur la période 2010-2015

La population augmente deux fois plus vite que dans le département du Var, à un taux comparable dans les deux intercommunalités : 1,5% pour la communauté d'agglomération Provence Verte et 1,4% pour la communauté de communes Provence Verdon contre 0,8% pour le Var en taux annuel moyen entre 2010 et 2015. Il existe néanmoins des différences notables entre les communes.

Rocbaron (6,2%), Pourcieux (5,8%), Plan-d'Aups (5,6%) et le petit village d'Artigues (4,1%) enregistrent un accroissement moyen annuel de leur population exceptionnel, Inversement 4 communes perdent des habitants entre 2010 et 2015, Sainte-Anastasie, Ollières, Garéoult et Barjols dont la situation économique et sociale est très délicate. 7 autres ont une croissance démographique plus faible que celle du département du Var : Entrecasteaux (0,7%), Nans-les Pins (0,7%), Cotignac (0,5%), Tourves (0,5%), Le Val (0,5%), Montmeyan (0,4%) et Rians (0,3%).

L'essentiel de ces variations est dû au solde migratoire. Le solde naturel est généralement très faible (0,2% pour la CA Provence verte et - 0,1% pour la CC Provence Verdon) et même négatif pour 14 communes dont le nombre de décès est supérieur à celui des naissances. C'est le cas notamment pour le Val, Garéoult, Carcès et Nans-les-Pins.

Le solde migratoire est plus élevé dans la CC Provence Verdon (1,5%) que dans la CA Provence Verte (1,3%). Il est de 0,7% pour la Var.

Les communes les plus attractives, celles qui ont une solde migratoire très élevé supérieur à 3% sur 2010-2015, sont à proximité de l'autoroute A 8 (Pourcieux, Seillons source d'Argens) ou de l'autoroute A 57 (Rocbaron). Deux petites communes du nord du territoire (Artigues et Saint Martin de Pallières) sont également fortement attractives.

Ce territoire est celui de nombreux retraités qui représentent plus de 40% des ménages, comme au niveau départemental qui est de 39,9%. Parmi les communes de plus de 2 000 habitants, c'est à Cotignac qu'ils sont en valeur relative les plus nombreux (51,1%) mais aussi à Garéoult (47,1%), Le Val (44,5%) et Barjols (44%). Les plus de 75 ans représentent 9% de la population (12% dans le Var). Les communes où la population est la plus jeune sont Bras, Néoules, Méounes, Pourrières et Rocbaron.

Les ménages composés d'une seule personne, ce qui peut être un facteur de précarité, sont en valeur relative, beaucoup moins nombreux dans la CA Provence Verte (27%) et la CC Provence Verdon (28%) qu'au niveau Départemental (35%).

3 - Des emplois inégalement répartis

Le territoire concentre près de 29 000 emplois au lieu de travail dont la moitié à Brignoles (9 984) et Saint-Maximin (5 036). Cet écart entre deux villes de même taille est surprenant. Il résulte probablement de la position de Brignoles dans son bassin d'emploi. D'une façon

générale, l'emploi augmente plus vite sur le territoire qu'au niveau départemental entre 2010 et 2015. C'est le cas notamment, pour les communes de plus de 4 000 habitants, à Tourves (+6,6%), Pourrières (+5%), Rocbaron (+3,9%), Saint-Maximin (+3,5%) et le Val (+1,4%) ; mais aussi pour des villages comme Esparron (+7,6%), Pourcieux (+7,2%) ou La Verdière (+6,1%). 80% d'entre eux relèvent des services et des commerces.

L'emploi augmente peu sur la période, au même taux qu'au niveau départemental (+0,3%) à Rougiers, Garéoult et Varages. Par contre, il diminue dans 13 communes dont les plus importantes dont Brignoles (-0,5%), Rians (-0,7%) et Saint Julien (-1,9%). Il diminue également dans certains villages comme Saint Martin de Pallières (- 10,5%), Fox-Amphoux (- 4,7%) ou Ollières (-1,4%).

Ces mouvements ne doivent pas oblitérer un taux de chômage au sens du recensement élevé, que même niveau que dans le département (15%). Il est néanmoins très différent d'une commune à une autre. Il est très élevé pour les 19 communes de plus de 2000 habitants dont les plus importantes sont Brignoles (20,2%), le Val (16,5%), Rians (15,4%) et Tourves (15,9%). Ce taux reste modéré à Saint-Maximin (11,6%) et Pourrières (10,6%). C'est à Bras qu'il est le plus faible (9,5%).

La répartition de la population de plus de 15 ans selon la catégorie professionnelle n'est pas très différente dans ces communautés qu'au niveau départemental. Les ouvriers et employés représentent 24,1% des plus de 15 ans dans la CA de Provence Verte, 26,6% dans la CC Provence Verdon et 26,7% dans le Var. La part des cadres est de 6,9% dans la CA Provence verte, 5,2% dans la CC Provence Verdon et 6,2% dans le Var.

4 - Un revenu médian plus faible qu'au niveau départemental

Le revenu médian du territoire (19 540 € dans la CC Provence Verdon) est plus faible qu'au niveau départemental (20 507 €), lui-même inférieur au niveau national (20 566 €). C'est à Pourrières qu'il est le plus élevé (23 837 €) et à Correns qu'il est le plus bas (16 730 €). Les principales villes au dessus de la moyenne départementale sont Saint-Maximin (21 506 €), Garéoult (22 746 €), Rocbaron (22 027€) et Nans-les-pins (22 751 €). Sous la moyenne départementale Brignoles (17 093 €), Tourves (19 096 €) et Rians (20 300 €) sont en situation sociale difficile. Parmi les petites communes Châteauevert, Néoules, Ollières, la Celle, Pourcieux, Artigues, Brue-Auriac et Méounes ont un revenu médian supérieur à 20 000 € tandis que Varages, Montmeyan, Fox-Amphoux et Correns sont en dessous de 17 000 €.

Revenu médian 2015					
Les plus élevés	P 2015	R M	Les plus faibles	P 2015	R M
Pourrières	5 000	23 837	Esparron de Pallières	345	18 643
Plan d'Aups	2 067	23 314	Montfort Argens	1 311	18 563
Nans les Pins	4 276	22 751	Tavernes	1 383	18 467
Garéoult	5 369	22 746	Entrecasteaux	1 105	18 393
Châteauevert	145	22 425	Barjols	3 051	17 996

Néoules	2 651	22 128	Varages	1 168	17 862
Rocbaron	4 806	22 027	Brignoles	17 093	17 653
Ollières	630	21 959	Montmeyan	571	17 269
La Celle	1 433	21 891	Fox-Amphoux	475	17 129
Pourcieux	1 503	21 729	Correns	893	16 730

Le rapport entre les revenus médians des 10% les moins riches et des 10% les plus riches est un indicateur d'inégalité. Il est un peu plus faible sur le territoire (3,2) que dans le Var (3,5). Il est élevé dans 3 communes du fait de la faiblesse des revenus des 10% les moins riches et du niveau des revenus des 10% les plus riches. : 4,2 à Cotignac, 3,5 à Carcès, 3,4 à Barjols et Brignoles.

La pauvreté monétaire concerne notamment ces 3 communes où les plus pauvres ont un revenu très faible, en dessous de 10 000€ : Cotignac (9127 €), Barjols (9 192 €), Brignoles (9 250 €) et Carcès (9 250 €).

A l'autre extrémité, les 10% les plus riches ont un revenu médian très élevé à Pourrières (39 946 €), Garéoult (38 115 €), Nans les Pins (37 930 €), Cotignac et Carcès (37894 €) qui sont les deux communes les plus inégalitaires du territoire.

5 - Une forte part des ménages non imposés à l'impôt sur le revenu à Brignoles, Barjols et Carcès

Il y a moins de ménages imposés sur le revenu (48%) que dans le Var (54%). Mais les disparités communales sont élevées. C'est à Brignoles (42,6%), Barjols (43,3%) et Carcès (46,1%) que le plus grand nombre de ménages n'est pas imposé sur le revenu. Par contre, à Plan-d'Aups, Nans les Pins, Garéoult et Pourrières, la part des ménages imposés dépasse 60%

6 - Un taux de pauvreté élevé

Celui du Var (15,7%) est plus élevé qu'au niveau national (14,9%). Il est de 16,1% dans la CC Provence Verdon. Ce taux n'est disponible que pour les communes de plus de 2 000 habitants. Il dépasse 20% dans 5 communes dont Brignoles (22,9%) et Barjols (21,4%). Il est nettement plus faible à Saint-Maximin (12,2%). Garéoult, Pourrières et Rocbaron sont les communes où le taux de pauvreté est le plus faible de tout le territoire.

Taux de pauvreté des communes de plus de 2000 habitants 2015		
	Population	Tx de pauvreté
Brignoles	17 093	22,9
Barjols	3 051	21,4
Cotignac	2 254	20
Carcès	3 463	19
St Julien le Montagnier	2 367	16,2
Département du Var	1 048 852	15,7

Tourves	4 973	14,6
Méounes-les-Montrieux	2 152	14,3
Rians	4 254	14
Forcalqueiret	2 813	13,2
Bras	2 675	13,2
Le Val	4 275	13,1
Néoules	2 651	13,1
La Roquebrussanne	2 540	13
St Maximin la Ste Baume	16 037	12,2
Nans les Pins	4 276	10,5
Seillons Source d'Argens	2 513	10,1
Garéoult	5 369	9,6
Pourrières	5 000	8,3
Rocbaron	4 806	8,1

7 - Une part élevée des allocataires du RSA dans 5 communes de plus de 2 000 habitants

La part des allocataires CAF dans la population de plus de 15 ans est approximativement la même qu'au niveau du département : 21% dans la CC Provence Verte, 20% dans la CC Provence Verdon et 21,6% dans le Var.

L'indicateur RSA n'est qu'un ordre de grandeur. Le nombre d'allocataire (au 31-12-2017) est ramené à la population de plus de 30 ans en 2015. Or, l'accès au RSA est possible dès 18 ans. Pour des raisons statistiques, il est difficile d'obtenir cette donnée. Dès lors, ces proportions ne reflètent pas la réalité en 2017. Les vrais chiffres sont un peu plus faibles.

Ces données montrent toutefois que la part des allocataires du RSA parmi la population de plus de 30 ans est comparable sur le territoire (4 % pour la CA Provence Verte et 3% pour la CC Provence Verdon) avec ce même taux dans le Var (3%). Sur les 20 communes de plus de 2 000 habitants du territoire, 5 ont un taux d'allocataires particulièrement élevé, dont Brignoles, Barjols, Cotignac et Carcès. Le Var fait partie des départements où le taux d'allocataires du RSA est parmi le plus élevé des départements métropolitains.

Allocataires du RSA			
	P de plus de 30 ans	RSA	Part relative
Brignoles	10 371	749	7,2%
Barjols	2 185	116	5,3%
Cotignac	1 799	85	4,7%
Carcès	2 487	119	4,6%
La Roquebrussanne	1 655	75	4,5%
Var	723 845	30 121	4,1%
Tourves	3 313	129	3,9%
Bras	1 747	57	3,3%
St Julien	1 578	52	3,3%

Provence Verte Solidarités

Rians	2 890	87	3,0%
St Maximin	10 727	320	3,0%
Forcalqueiret	1 858	55	2,9%
Le Val	3 030	87	2,9%
Méounes	1 442	41	2,8%
Garéoult	3 974	98	2,5%
Rocbaron	3 085	71	2,3%
Pourrières	3 276	72	2,2%
Néoules	1 734	35	2,0%
Plan d'Aups	1 352	22	1,6%
Seillons	1 605	26	1,6%
Nans les pins	3 069	44	1,4%

La prime d'activité est une allocation destinée aux actifs exerçant une activité professionnelle aux faibles revenus. Elle calculée en fonction des ressources. Elle est versée à 7,2% des actifs avec emploi du Var. Seule la part des actifs des communes de Brignoles (8,9%) et Barjols (8%) qui en bénéficie est plus élevée qu'au niveau départemental.

8 - Des aides au logement conséquentes à Brignoles et Barjols

Au niveau départemental, 19,3% des ménages bénéficient d'une aide au logement accordée sous condition de ressources. Cette part est plus faible dans la CA Provence Verte (17%) et dans la CC Provence Verdon (16%). Ces taux sont beaucoup plus élevés à Brignoles et à Barjols : 29,3% et 24,3%. Ils sont plus faibles que dans le Var pour les autres communes de plus de 2 000 habitants. Plan-d'Aups (9,5%), Pourrières (9%) et Rocbaron (8,6%) sont celles où la part des ménages bénéficiant d'une aide au logement est la plus faible du territoire.

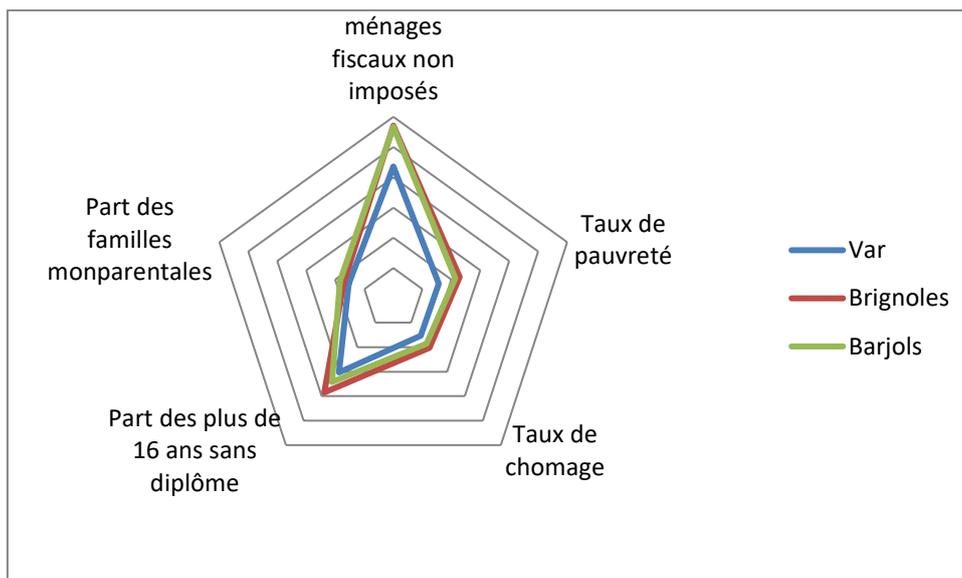
9 - Moins de familles monoparentales qu'au niveau départemental

14% des familles sont monoparentales dans la CA Provence Verte et 12% dans la Cc Provence-Verdon, 15 % dans le Var. Certes, cette part relative est légèrement inférieure à celle du département ou du niveau national (15%). Elle est néanmoins élevée à Barjols et Tourves (18,4%), Brignoles et Carcès (17,1%). Elle est très faible à Plan-d'Aups (8,9%), Saint-Julien (6,7%) et Bras (5,9%).

10 - 30% de la population de plus de 16 ans non scolarisés n'a aucun diplôme ou le seul BEPC

Cette part relative (29,1% dans la CA Provence Verte et 29,7% dans la CC Provence Verdon) est du même ordre de grandeur qu'au niveau département (30,3%) ou de la France métropolitaine (30,1%). Elle est exceptionnellement élevée à Nans –les-Pins (38,5%) et forte dans les principales villes du territoire. Brignoles (36,1%), Barjols (34,2%), Carcès (33,2%), Le Val (31,8%). Saint-Maximin est dans la moyenne départementale. Elle est par contre inférieure à 21% à Plan-d'Aups, Pourrières et Saint Julien.

Ces données montrent que ce territoire n'est pas homogène et que les spécificités communales sont importantes. Les communes qui présentent le plus de difficultés sociales sont Brignoles, Barjols et Carcès. A un niveau moins élevé mais significatif la situation est difficile à Tourves, Bras, Cotignac, St Julien, le Val et Rians. La situation est comparable à celle du département dans beaucoup de communes. Celles qui présentent la situation la plus favorable sont Pourrières, Nans-les-Pins, Plan-d'Aups, Rocbaron et Seillons. Saint-Maximin est en situation intermédiaire dans la moyenne du Var.



Principaux indicateurs			
	CA PV	CC PV	Var
Démographie			
Population	96 752	22 057	1 048 852
Superficie en Km ²	948	656	5 975
Densité h/Km ²	102	34	176
Part des plus de 60 ans	27,5%	30,2%	31,4%
Variation 2010-2015 (Taux annuel moyen)	1,5%	1,4%	0,8%
Solde naturel (Taux annuel moyen)	0,2%	-0,1%	0,0%
Solde migratoire (Taux annuel moyen)	1,3%	1,5%	0,7%
Ménages	39 811	9 357	476 515
Activité			
Taux d'activité des 15-64 ans	72%	71,10%	71,80%
Taux de chômage au sens du recensement	15%	15,60%	15,30%
Part des ouvriers et des employés dans les plus de 15 ans	24,1%	26,6%	26,7%
Part des cadres dans les plus de 15 ans	6,9%	5,2%	6,2%
Part des agriculteurs dans les plus de 15 ans	0,5%	0,9%	0,4%
Part des retraités dans les plus de 15 ans	30,4%	32,0%	32,8%

Revenus			
Revenu médian	nd	19 547	20 507 €
Revenu médian des 10% les plus pauvres	nd	10 329 €	10 476 €
Revenu médian des 10% les plus riches	nd	37 550 €	36 857 €
Rapport inter-décile	nd	3,2	3,5
Part des ménages imposés	nd	47,8%	54,6%
Indicateurs de précarité			
Taux de pauvreté	nd	16,10%	15,70%
Part des allocataires CAF dans la population de plus de 15 ans	21%	20%	21,60%
Part des ménages composés d'une seule personne	27%	28%	35%
Part des familles monoparentales	14%	12%	15%
Part des non diplômés dans les plus de 15 ans non scolarisés	29%	30%	30%
Part des allocataires RSA / population de plus de 30 ans	4%	3%	3%
Part des allocataires logement / population de plus de 30 ans	17%	16%	19%
Source: INSEE- Données 2015			
CA PV:CA Provence verte			
CC PV : Provence Verdon			

Chapitre 3 : La pauvreté en milieu rural

La pauvreté n'est pas spécifique au milieu rural et concerne l'ensemble du territoire national. Elle est même plus concentrée et plus intense dans les grandes villes ; mais elle présente dans les campagnes des caractéristiques particulières. Parmi elles, on peut relever :

- L'éloignement et la dispersion géographique des situations personnelles qui apparaissent mal dans les statistiques
- Les contraintes de la mobilité quand tous les déplacements se font en voiture et que les trajets sont longs pour rejoindre les villes- centre
- Une population souvent âgée et en état de santé précaire éloignée des centres de soins
- Un parc de logements anciens, fréquemment dégradé et parfois indigne
- L'absence de commerces de proximité remplacés par de grandes surfaces peu accessibles sans voiture
- La fermeture de services publics de proximité, notamment sociaux, et leur concentration dans les villes
- La fracture numérique dans une société qui généralise l'usage des outils informatiques au détriment des contacts humains
- La faiblesse des emplois disponibles aux actifs, notamment peu qualifiés
- Le poids élevé de familles monoparentales et d'allocataires des minima sociaux
- Le poids importants des catégories socio – professionnelles peu qualifiées (ouvriers, employés, travailleurs itinérants, aides familiaux...)
- Les petites retraites des agriculteurs et des commerçants

- Le relâchement des liens sociaux
- Le vieillissement de la population

Le pays de la Provence verte n'est pas parmi les plus affectés par la pauvreté du monde rural. Il ne s'agit pas d'un rural dit profond loin de tout, même si quelques communes du nord du territoire n'en sont pas loin. C'est plutôt un rural péri-urbain dont les communes sont rarement éloignées d'une ville moyenne. Ce territoire est en mouvement. D'un côté il rajeunit. La population du pays augmente par l'arrivée d'actifs qualifiés qui travaillent dans les grandes agglomérations voisines de Toulon ou de Marseille et choisissent de longs temps de trajet pour pouvoir bénéficier d'un cadre de vie de qualité. D'un autre côté il vieillit comme partout en France, processus amplifié par l'arrivée de retraités. Les principaux indicateurs de précarité ne sont pas très différents de ceux du département du Var. Sa position géographique de cet espace en fait un territoire de grande mobilité. Encore faut-il distinguer les communes de la CC Provence Verdon, souvent éloignées et peu accessibles (Saint-Julien, La Verdière, Varages), de celles de la CA Provence Verte autour de l'autoroute A 8, colonne dorsale du territoire. Au sud de l'autoroute, l'isolement concerne néanmoins de nombreux villages comme Mazaugues, la Roquebrussanne, Néoules ou Méounes. L'environnement est exceptionnel mais la beauté ne fait pas la richesse.

1 - La pauvreté mesurée

1 - La pauvreté augmente partout

Moins visible en milieu rural qu'en milieu urbain, la pauvreté augmente partout depuis les années 2000 en France. La décennie 2000 et la crise de 2008 ont marqué un retournement de la tendance à une réduction de la pauvreté¹. Le taux de pauvreté est plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine. Au niveau national, en retenant le seuil de 60% du revenu médian, soit un revenu mensuel de 1 000 €, le taux de pauvreté est en France de 14,9%. Dans le Var, le taux est de 15,7%, dans la CC Provence Verdon, de 16,1%. Sur le territoire d'étude, au moins 8 000 ménages représentant 17 600 personnes perçoivent moins de 1000 € mensuels ; ce qui ne leur permet pas une vie digne. L'observatoire national de la pauvreté estime que le budget minimum pour pouvoir participer à la vie sociale est de 1 400 €/mois. Ce groupe n'est pas homogène et comporte des profils très différents. Agriculteurs et commerçants dont les retraites sont très faibles, personnes âgées isolées, jeunes adultes en difficulté d'insertion professionnelle, femmes n'ayant que peu ou jamais travaillé, néo-ruraux en errance... Les taux de pauvreté les plus élevés concernent les 4 villes du territoire qui rencontrent le plus de problèmes sociaux : Brignoles, la ville la plus importante et trois petites villes Barjols, Cotignac et Carcès.

2 - La pauvreté monétaire est celle des ménages aux très faibles ressources

La faiblesse des ressources financières explique la précarité de ménages qui n'ont que très peu de moyens financiers. Les prestations sociales leur permettent de compléter ces ressources, voire de les remplacer totalement. Cette population est souvent invisible en milieu rural où les

¹ Observatoire des inégalités- Rapport sur la pauvreté en France- 2018

plus pauvres se renferment sur eux-mêmes et cachent au maximum leur situation. Un retard dans le versement d'une allocation peut avoir de lourdes conséquences, comme un accident de la vie, une maladie grave, le décès d'un proche, un licenciement, une rupture familiale. Les revenus médians les plus faibles sont ceux de Barjols (17 996€) et Brignoles (17 653 €). Ils sont encore plus faibles dans 3 villages du territoire : Montmeyan sur la départementale 13 proche du Verdon, Fox-Amphoux, plus isolée à la frontière du territoire et Correns malgré son label de ville durable.

3 - L'accès à l'emploi est le premier facteur pour sortir de la pauvreté

Le niveau de l'emploi évolue peu dans la conjoncture d'aujourd'hui. Le marché du travail demande des qualifications que n'ont pas souvent les demandeurs locaux. Dès lors, les emplois disponibles sont occupés par de nouveaux arrivants qui écartent du revenu de leur travail la partie la moins formée et la moins mobile des actifs. Entre 2005 et 2015, l'emploi au lieu de travail diminue dans 13 communes. Brignoles en perd 240, Garéoult une centaine. Toutes les classes démographiques sont concernées : petits villages (Saint-Martin de Pallières, Fox-Amphoux, Ollières, Montmeyan) ou petites villes (Saint-Julien, Tavernes, Camps la Source, Rians, Méounes Sainte-Anastasie, Nans les Pins, la Roquebrussanne). Sur la même période, la population de Sainte-Anastasie, Ollières et Garéoult diminue. Ces trois petites villes sont en grande difficulté. A Barjols, l'emploi augmente faiblement et la population diminue. A Brignoles, l'emploi diminue et la population augmente sur la période par solde migratoire.

4 - La qualification est la condition première de l'accès à l'emploi

Il faut bien sûr que des emplois soient disponibles, ce qui, nous l'avons vu, n'est pas le cas partout. Les départs à la retraite assurent la dynamique du marché du travail dans le territoire.. Les actifs qui en bénéficient sont plus qualifiés que leurs aînés. Dès lors, un faible niveau de qualification est un handicap majeur et contraint au chômage les moins qualifiés qui sont souvent les plus pauvres. En zone rurale l'accès à la formation professionnelle est difficile. La part élevée de la population de plus de 16 ans non scolarisée et sans diplôme est un indicateur de difficulté d'accès à l'emploi dans une dizaine de communes. Parmi celles de plus de 2000 habitants, on retrouve Brignoles, Barjols et Carcès, mais aussi Nans-les-Pins, le Val et Saint-Maximin que la plupart des indicateurs placent en position moyenne de même niveau que pour le département du Var.

5 - Les familles monoparentales sont fréquemment en difficulté

La monoparentalité est un facteur de précarité. Elle augmente avec les séparations et les divorces. Elle touche principalement des femmes avec enfant. Seul, l'environnement social et familial peut leur permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale. La situation est très difficile pour les familles monoparentales pauvres qui ne bénéficient ni de l'un, ni de l'autre. Pour beaucoup d'entre elles les revenus sociaux constituent leur seule ressource. C'est à Barjols, Tourves, Brignoles et Carcès que la part relative des familles monoparentales est la plus élevée.

6 - L'extrême pauvreté des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Brignoles

Sur les 21 quartiers prioritaires de la politique de la ville définis par le décret du 30-12-2014 à partir d'un seul indicateur (le revenu médian) dans le Var, 2 sont à Brignoles. Ces concentrations de grande pauvreté ont amené les pouvoirs publics à définir et mettre en œuvre des mesures spécifiques pour ces quartiers en matière de cohésion sociale, d'amélioration du cadre de vie, de développement économique et de l'emploi.

Brignoles : Quartiers prioritaires de la politique de la ville 2014		
	Centre ville	Le Carami
Population 2013	2 002	1 647
Part des ménages imposés	25,40%	nd
Part des familles monoparentales dans les ménages	16,30%	22,20%
Taux de pauvreté	49,40%	44%
Taux de bas revenu	58,50%	70,10%
Revenu médian	9 770 €	8 694 €

L'opération de rénovation du centre ancien porte sur la réhabilitation de l'habitat privé, la reconstruction de nouveaux logements sociaux, le soutien aux commerces et le traitement qualitatif des espaces publics.

7 - Le RSA ne permet pas de sortir de la pauvreté.

Le revenu de solidarité active assure un revenu minimum aux personnes sans emploi et aux personnes de plus de 25 ans qui ne disposent que de faibles ressources. Le revenu garanti dépend de chaque situation. Les aides au logement sont déduites de ce revenu minimum, très inférieur au seuil de pauvreté. Majoré suivant la composition de la famille, il est actuellement de 551 € par mois pour une personne seule et de 826 € pour un couple sans enfant. Une fois réduit le forfait logement, il s'établit à 484 € par mois, soit la moitié du seuil de pauvreté.

Cette prestation est versée à 2 891 personnes du territoire de la Provence verte, soit 2,43% en situation de grande pauvreté. Brignoles (749 allocataires, 4,38% de la population), Barjols (116), Carcès (119) et Cotignac (85) confirment l'étendue de cette précarité dans des communes déjà repérées. Par rapport à leur population totale, d'autres communes ont un taux très élevé d'allocataires du RSA, et notamment Montmeyan (6,3%), Varages (3,93%) et Correns (3,58%).

Une certaine réserve, propre notamment à la pauvreté en milieu rural, fait que le taux de non recours est élevé. Des personnes en grandes difficultés n'utilisent pas leurs droits et se replient sur elles mêmes sans demander les aides auxquelles elles ont droit. Les problèmes techniques de constitution de dossier, l'accès difficile à la CAF, la numérisation de l'administration contribuent à écarter de leurs droits les ménages qui en sont recevables. C'est le cas notamment pour l'accès au RSA.

2 - Les invisibles des statistiques

Ces approches quantitatives ne donnent pas une vue totale de la pauvreté. Certains ménages échappent à tout comptage. D'autres affrontent d'autres formes que la pauvreté monétaire.

1 - Les pauvres parmi les pauvres : les gens de rien

Ces approches ne prennent pas en compte la situation des « invisibles » qui n'apparaissent dans aucune statistique : les personnes qui vivent dans la plus grande misère dans des bidonvilles, des squats ou à la rue, les sans domicile fixe, les marginaux, les étrangers sans papier récemment arrivés. Toutes ces situations sont spécifiques. Le secteur associatif est le seul qui puisse les repérer et les accompagner.

2 - Les personnes qui vivent grâce au soutien familial

Une partie de la population dépasse le seuil de pauvreté grâce au soutien familial. Elle évite la précarité au quotidien par l'apport de revenus tiers apporté par la famille. Elles sont en position de dépendance. C'est le cas de la plupart des femmes inactives dont les revenus du conjoint dépasse le seuil de pauvreté mais qui n'ont-elles mêmes aucune ressource. La même question se pose dans les couples de retraités après le décès du conjoint. Il faut aussi ajouter une partie des jeunes en difficulté d'insertion et qui sont contraints de rester vivre chez leurs parents ou d'y revenir. La solidarité familiale évite des situations désastreuses qui sont celles des personnes pauvres sans famille.

3 - Les personnes hébergées en collectivité

L'INSEE ne prend en compte que les ménages individuels. La situation des personnes logées collectivement est généralement extrêmement précaire. Les EHPAD sont nombreux sur le territoire (une quinzaine répartis dans une dizaine de communes). La fondation d'Auteuil gère à Brignoles le foyer de jeunes travailleurs Saint-Christophe. Brignoles accueille deux établissements pour travailleurs immigrés (Le Frioul et Ramonda) et deux maisons relais (Sébastien et Garnier). Le centre pénitentiaire de la Farlède (730 détenus pour 400 places) n'est pas loin. Si toutes les personnes âgées en établissement ne sont pas en situation précaire, peu d'entre elles disposent d'un revenu au dessus du seuil de pauvreté. L'arrivée de migrants récents logés dans des foyers élargit le périmètre de la pauvreté dans la Provence Verte.

4 - Les invisibles

Les données en termes de revenus écartent les ménages qui sont juste au dessus du seuil de pauvreté mais qui n'ont pas les moyens pour autant de mener une vie digne. On trouve parmi eux des ménages modestes employés ou ouvriers, des retraités, des actifs qui cumulent les petits boulots et les contrats de travail à durée déterminée. Souvent logés dans le parc social, peu qualifiée et peu mobile, cette population ne fait pas parler d'elle. Elle cumule de nombreuses difficultés qui ne les mettent pas à l'abri de la pauvreté : problèmes financiers, difficulté d'accès au droit, discrimination dont sont victimes les plus pauvres. Dans le territoire, la part des ouvriers et des employés dans la population de plus de 15 ans est de 27%, du même niveau que celui de la moyenne départementale.

Provence Verte Solidarités

Association déclarée Loi de 1901 — Membre de l'Union Diaconale du Var

148 avenue Frédéric Mistral, 83170 Brignoles — provenceverte.solidarites@gmail.com — www.provence-verte-solidarites.fr

5 - Les dépenses contraintes réduisent le « reste à vivre »

Au niveau national l'INSEE estime que la part des dépenses contraintes dans le revenu des ménages est passée de 12 % dans les années 60 à 30% en 2017. Les charges liées au logement ; les assurances, les dépenses de télécom, les frais de cantine scolaire augmentent les dépenses contraintes et affectent massivement les plus pauvres. Si on ajoute d'autres dépenses incontournables (alimentation, santé, transport et éducation) 90% du revenu de ces personnes est contrainte ne leur laisse aucune marge. Si on ajoute aussi les remboursements de crédits, le « reste à vivre » devient négatif pour ces ménages qui ne peuvent compter que sur la solidarité nationale et familiale pour survivre.

6 - La pauvreté en conditions de vie

Mesurée à partir de différentes privations (retards de paiement, restrictions de consommation, difficultés de logement...) le taux national de privations matérielles est de 11,9% en 2016. Même si il est plutôt en réduction il propose une autre approche de la pauvreté qui pose aussi la question de la sociabilité de personnes dépourvues contraintes à économiser sur tout sans faire appel aux aides publiques, ce qui est fréquent en zone rurale.

La pauvreté scolaire

Cette composante de la pauvreté échappe aux statistiques mais est lourde de conséquences. La pauvreté scolaire renvoie au décrochage de jeunes du système éducatif et du niveau de diplôme après la scolarité. Nous avons vu que près de 30 % de la population de plus de 15 ans non scolarisée n'avait aucun diplôme ou seulement le BEPC sur le territoire d'étude. Une grande partie d'entre eux ne disposent pas des bases de la lecture, de l'écriture et du calcul pour être autonomes dans la vie courante. On estime au niveau national que 7% des personnes de 18 à 65 ans sont dans ce cas. Les migrants récents amplifient cette donnée.

La pauvreté d'emploi

L'emploi ne protège pas de la pauvreté. Le chômage de longue durée est le premier facteur d'exclusion. Les travailleurs précaires (en intérim et contrat à durée déterminée) ou à temps partiel n'ont pas les moyens de vivre dignement. Il y a aussi les chômeurs découragés qui ne recherchent plus activement un emploi. Plus de 40% des emplois sur ce territoire peuvent être qualifiés de précaires. Les actifs sans emploi des zones rurales hésitent à faire de longs trajets vers pôle emploi pour des résultats incertains.

Emplois précaires			
	CA Provence Verte	CC Provence Verdon	Territoire
Emplois à temps partiel	5 400	1 092	6 492
Contrats à durée déterminée	2 829	562	3 391
Intérim	382	78	460
Emplois aidés	397	111	508
Apprentis-Stagiaires	724	198	922
Aides familiaux	132	34	166

Total Emplois précaires	9 864	2 075	11 939
Total Emplois	24 824	3 965	28 789
Part des emplois précaires	39,70%	52%	41,40%

En 2015, au sens du recensement, il y avait 7840 chômeurs dans le territoire d'études dont 6 389 dans la CA Provence Verte et 1 451 dans la CC Provence Verdon. Le territoire d'études représente 8% des emplois du Var et 11,5% des chômeurs.

La pauvreté du logement

La pauvreté du logement concerne un grand nombre d'habitants mal logés: sans domicile fixe, jeunes contraints de revenir chez leurs parents, couples avec enfants qui vivent dans un studio, logements insalubres, logements sociaux mal entretenus sont des facteurs de pauvreté que l'on rencontre dans tout le territoire. Dispersés dans toutes les communes, répondant à des problématiques sociales très différentes, les ménages mal logés sont difficiles à dénombrer. Ils sont nombreux dans les petits villages du territoire.

La précarité énergétique

La précarité énergétique renvoie aux ménages qui déclarent souffrir du froid pour diverses raisons : installation insuffisante, panne durable, mauvaise isolation mais surtout manque d'argent ou coupure en raison d'impayés. L'ONPE souligne que les personnes pauvres dépensent plus en énergie que la moyenne des ménages. L'augmentation régulière du prix de l'énergie va accroître le processus de paupérisation.

La pauvreté des relations sociales

Au niveau national, on estime qu'un dixième des adultes ont peu de relations sociales et peu de contacts avec leur réseau professionnel, familial, amical ou de quartier. La moitié de la population pauvre ne participe à aucune activité associative. L'isolement est un facteur de précarité. 28% des ménages du territoire sont composés de ménages composés d'une seule personne. Cette part relative augmente avec les séparations et les veuvages. Tous ces ménages ne sont pas pauvres. Mais un grand nombre de ménages le sont, renfermés sur leur situation et sans véritable sociabilité. La proximité peut réduire cette pauvreté en zone rurale ; dans les villages et les petites villes où tout le monde se connaît.

Les oubliés de la société numérique

A un moment où l'innovation est assimilée à l'innovation technologique et où la communication numérique remplace les relations humaines, il est important de souligner qu'une part significative de la population n'a pas accès à internet et ne maîtrise pas les nouveaux outils de communication. La situation devient problématique dans les relations aujourd'hui numérisées avec les services publics, la CAF et les organismes sociaux. Si elle ne concerne pas les jeunes rompus avec ces techniques, elle impacte gravement les populations âgées et les ménages démunis qui ont des graves difficultés pour avoir accès aux services qui les concernent.

La pauvreté du temps libre

La fait de sentir exclu de la société transforme le temps libre des ménages pauvres en temps précaires où la télévision joue un rôle central et occupe souvent tout le temps des plus précaires. Mais le coût de l'accès aux équipements culturels est aussi un frein, compréhensible lorsque l'on observe le prix des places de cinéma, de théâtre ou d'opéra, des concerts ou des spectacles. A un autre niveau le CREDOC estime que le tiers de la population ne part pas du tout en congé.

Philippe Langevin